



AGIR ENSEMBLE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Notre Affaire à Tous est une association qui fait du droit un moyen de lutte et un outil de mobilisation citoyenne pour protéger le climat et le vivant. Elle est issue du mouvement pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international et s'inscrit dans le réseau planétaire des contentieux climatiques.

Notre Affaire à Tous s'est fait connaître avec l'Affaire du Siècle, le recours historique contre l'Etat français pour inaction climatique, qui a rassemblé 2,3 millions de personnes !

NOUS CONTACTER



contact@notreaffaireatous.org
www.notreaffaireatous.org



la base
31 rue Bichat - 75010 Paris

NOS ACTIONS



AGIR PAR LA JURISPRUDENCE POUR CONSTRUIRE LE DROIT CLIMATIQUE

Notre Affaire à Tous intervient pour construire de nouvelles responsabilités juridiques en matière environnementale, afin que les entreprises polluées et les pouvoirs publics dont la mission est de nous protéger, agissent contre la dégradation de notre environnement.

Nous intervenons contre :

- l'inaction climatique de l'Etat : l'Affaire du Siècle
- l'impunité des multinationales
- les projets imposés et polluants

MENER UN PLAIDOYER POUR UN DROIT ADAPTÉ AUX LIMITES PLANÉTAIRES

La préservation de nos droits est conditionnée à celle des écosystèmes. Face à l'effondrement de la biodiversité, la crise climatique et l'incapacité du droit actuel à réguler et prévenir les atteintes contre la nature et la planète, Notre Affaire à Tous se bat pour la reconnaissance des droits de la nature et du crime d'écocide.

DOCUMENTER LES INÉGALITÉS CLIMATIQUES

Nous ne sommes pas tou·tes égaux·ales face au changement climatique. Notre Affaire à Tous rend visible les impacts différenciés du dérèglement climatique afin de lutter contre les inégalités environnementales et proposer un accompagnement juridique à celles et ceux qui sont les premières victimes des dégradations environnementales et climatiques.

Notre Affaire à Tous agit pour et avec les citoyen·nes, collectivités et associations

DÉMOCRATISER L'OUTIL DU DROIT

Par des outils de formation qu'elle porte dans les collèges, lycées et les universités, Notre Affaire à Tous s'efforce de rendre le droit accessible pour toutes et tous, afin que chacun·e puisse se saisir de ce levier.

ENSEMBLE, NOUS SOMMES UNE FORCE IMMENSE !

REJOIGNEZ-NOUS !

L'association compte plusieurs centaines d'adhérent·es, qui accompagnent nos missions juridiques, de plaidoyer, de mobilisation et de formation autour de la justice climatique.

Le combat pour la justice climatique et pour la protection des droits du vivant est plus fort lorsque nous portons, ensemble, nos voix face à ceux qui détruisent la planète !